

## I - LES MARAIS SALANTS

“La Méditerranée a été l'espace privilégié entre tous de la production du sel”  
(J.-F. Bergier)

### I - ELEMENTS D'HISTOIRE

#### L'exploitation des salines

L'évaporation de l'eau de mer dans des bassins naturels ou aménagés est une forme très ancienne d'exploitation des marais, en milieu lagunaire. En Méditerranée, toutes les conditions étaient réunies : salinité élevée, nombreuses lagunes, étés secs, fort ensoleillement. Chaque salin est séparé par une levée de terre (une digue). Des canaux et des vannes assurent entre eux la circulation de l'eau. Après être passé par trois bassins successifs, le sel est rassemblé en monticules, appelés en Languedoc “camelles”. Au XIV<sup>e</sup> siècle, une camelle contenait 500 tonnes. La récolte a lieu en juillet-août. Avant l'ère industrielle, l'exploitation des salines s'apparentait à une activité agricole.

#### Une histoire ancienne.

L'exploitation du sel est un élément fort de la zone (et pêcheries). Le sel est exploité depuis l'époque romaine (cf inscription de Peyriac au Musée de Narbonne, inscription en latin d'un marchand de sel). Les sites de production ont sans doute été nombreux le long des rivages plats. Les plus anciens marais salants sont établis le long de la rive occidentale de l'étang de Bages-Sigean : salins d'Estarac, de Peyriac et Grand Salin de Sigean. Ce dernier, d'une superficie de 90 ha, est le plus grand de tous. D'une manière générale, les salins les plus anciens sont de petite taille mais d'un rendement plus élevé que les plus récents.

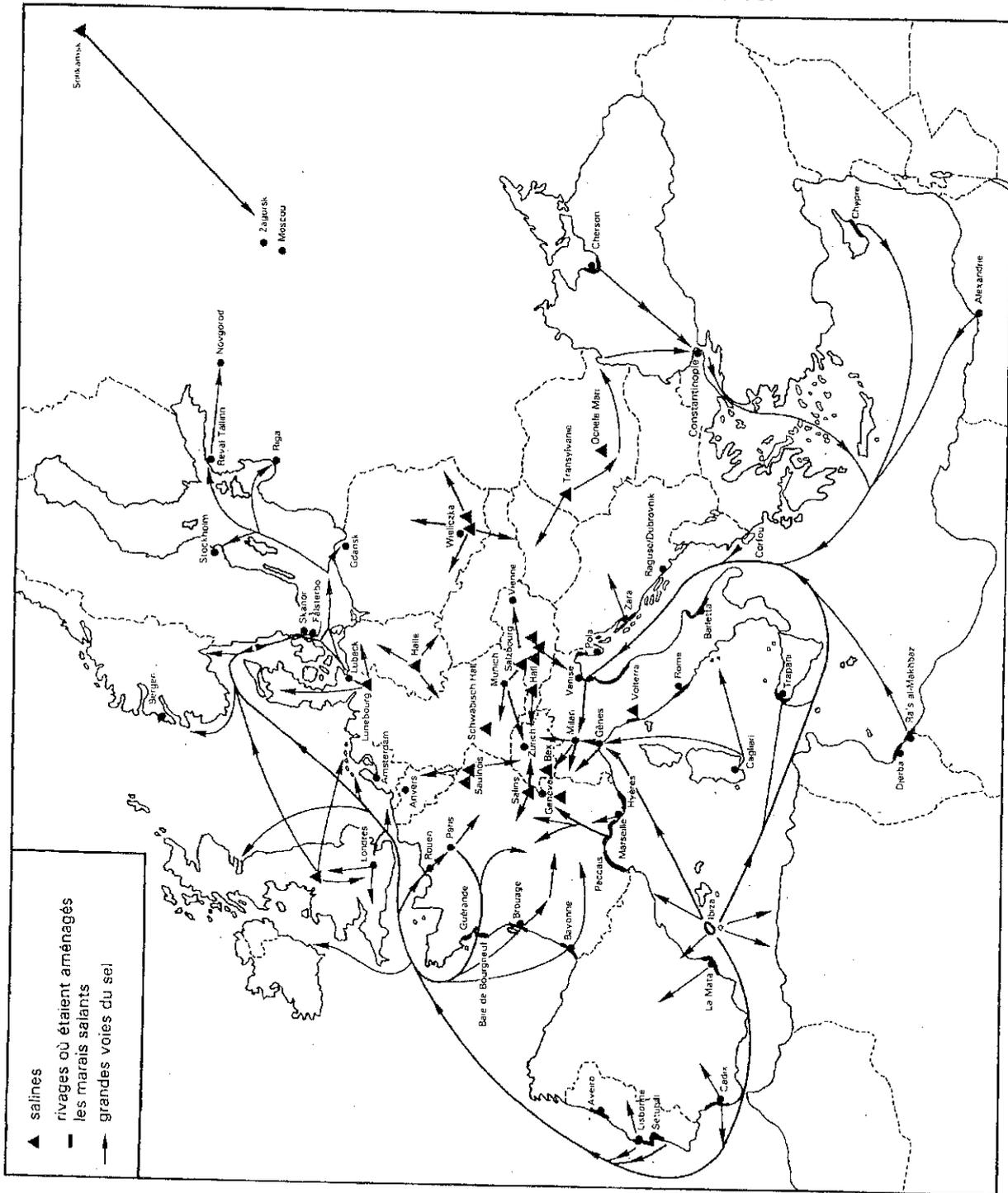
Au Moyen Age, on dénombre, à travers les textes, trois zones de production : la région de Narbonne, la plus ancienne et la mieux documentée, la région de Vendres-Mauguiô (diocèses de Béziers, Agde et Maguelone) et les salines d'Aigues-Mortes attestées seulement au XIII<sup>e</sup> siècle.

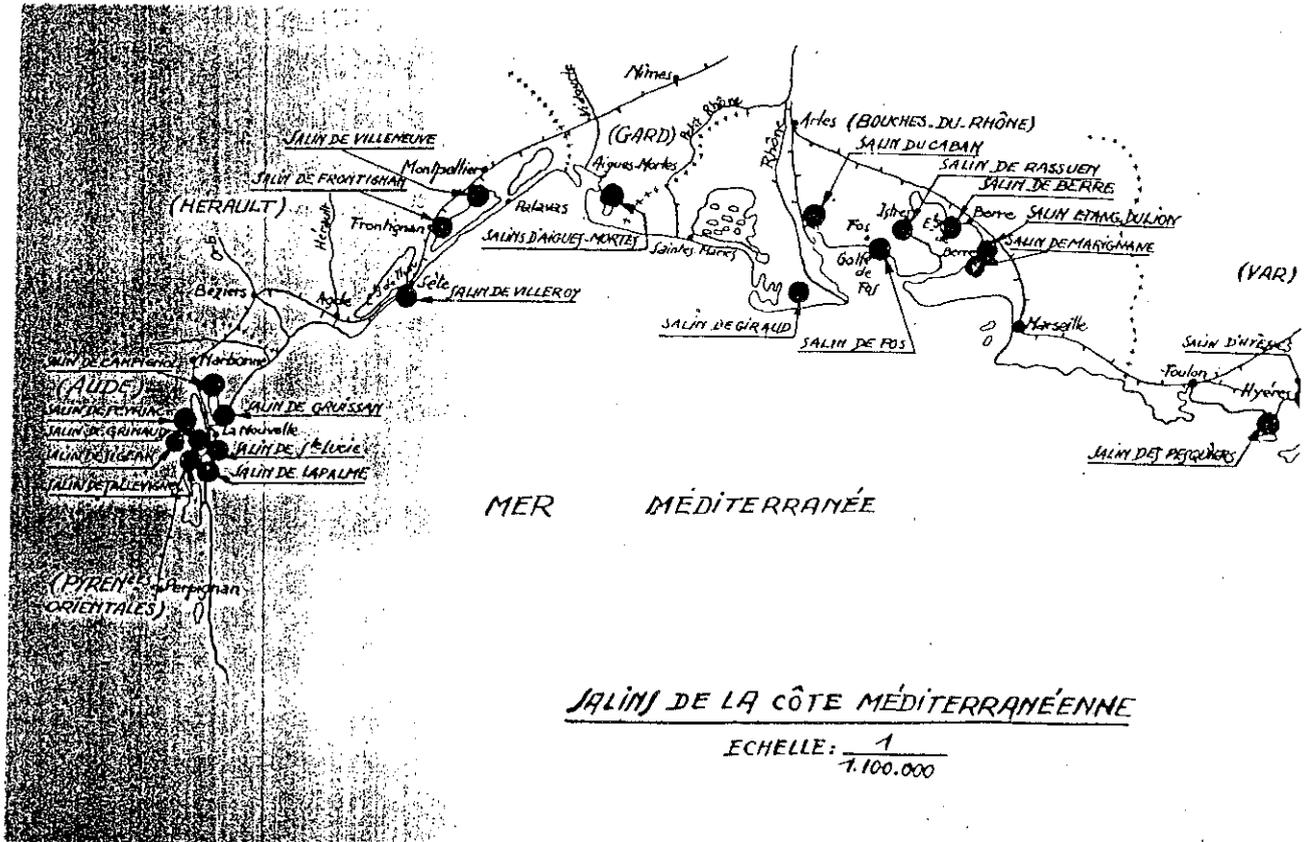
La plus ancienne charte du narbonnais signalant des salines données à l'abbaye d'Aniane date de 822, elle concerne le lieu “Ad Signa”, non localisé. En 990 apparaissent plusieurs salines dont celles de “In Scalas” et “Cabakanès” (Ile Sainte-Lucie ?). Les salines de Sainte-Lucie sont précisément mentionnées dans une charte de 908. Les mentions continuent au XI<sup>e</sup> siècle pour des salines proches de Sigean. Les principaux bénéficiaires de ces donations sont les abbayes d'Aniane, Lagrasse, Fontfroide, Saint-Pons de Thomières, les chanoines de Saint-Paul de Narbonne et de la cathédrale...

Les abbayes possèdent des salines le long du littoral, pour leur propre consommation et pour les échanges. Ce sont en général de petites exploitations qui paient des redevances proportionnelles à la récolte, au seigneur, laïc ou ecclésiastique. Le négoce et le transport du sel font l'objet d'un contrôle. Les abbayes sont souvent à l'origine du commerce médiéval du sel. Aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, les bourgeois de Narbonne et les juifs font exploiter leurs salines par de nombreux paysans.

Dès le XI<sup>e</sup> s., on note l'assèchement de nombreux étangs, le déboisement et la conquête de nouveaux terroirs (cf expansion démographique), des défrichements et le développement des salines. Les cordons littoraux semblent restés couverts de pins jusqu'aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s. En arrière par contre, le couvert végétal s'est modifié (chênes verts) à cause des autorisations de pacage de plus en plus nombreuses pour des troupeaux de moutons et de chèvres. A cela s'ajoutent les droits de boisage (droit de couper les troncs et d'arracher les racines, droit sur le tan et l'écorce de chêne vert, charbon de bois...).

Principaux salins et salines d'Europe,  
Moyen Age - XVI<sup>e</sup> siècle, et grandes voies commerciales du sel





A partir du XIII<sup>e</sup> siècle se met en place un impôt sur le sel, la gabelle, et une réglementation très stricte sur sa production et son commerce.

L'ordonnance d'août 1681, assimile les étangs salés à la mer au point de vue de la police et de la navigation.

De nouveaux sites sont apparus au début du XIX<sup>e</sup> siècle : les salins de Tallavignes et de Grimaud, aménagés sur l'étang de Sigean, le salin du Lac abandonné au début du siècle (alluvionnement de la Berre), mais leur importance diminue, le sel n'est plus une denrée rare et recherchée. Au début de notre siècle, de nouveaux marais salants sont aménagés : les salins de Campagnol sur l'étang de l'Ayrolle, les salins de La Nouvelle (300 ha) et de Gruissan (200 ha) sur plusieurs étangs dont l'étang des Estagnols. Le "patron" responsable d'un marais salant avait son habitation sur le site de la saline et possédait une ou deux vignes et un jardin, sur la terre ferme. Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, les "patrons" des salins d'Estarac, de Tallavignes et de Campagnol, habitaient encore sur place.

Les salins de la région narbonnaise (Sainte-Lucie/Lapalme/Gruissan) sont aujourd'hui exploités par la Compagnie des Salins du Midi, née en 1856 à Aigues-Mortes (elle existait sous une autre forme dès 1821). L'étape industrielle date du XIX<sup>e</sup> siècle avec le développement des industries chimiques (en particulier la soude artificielle). La récolte est entièrement mécanisée.

## II - BIBLIOGRAPHIE

AUCOC L., *Les étangs salés des bords de la mer méditerranée et leur condition légale*, Paris, Lib. Dunod, 1882, 30 p.

BENOIT F., L'économie du littoral de la Narbonnaise à l'époque antique : le commerce du sel et les pêcheries, *Revue d'Etudes ligures*, XXV, 1959, p. 87-110.

CAVERIVIERE Ch., L'exploitation des étangs de Sigean, *RGPSO*, t. XXI, 1950, p. 61-80.  
*Colloque sur le sel*. Comptes-rendus du 99<sup>e</sup> Congrès national des Sociétés Savantes, Besançon, 1974, Section des Sciences, fasc. 5.

DUPONT A., L'exploitation du sel sur les étangs du Languedoc, IX<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle, *Annales du Midi*, 70, 1958, p. 7-25.

*L'Empèri de la sau*. Catalogue d'exposition, Musée Camarguais, Parc naturel régional de Camargue, s.d., 31 p.

LEENHARTD A., *Les salins du Languedoc*, Bellegarde, Sadag, 1939, 89 p

MARRES P., De quelques genres de vie du Languedoc méditerranéen, *Mélanges géographiques offerts à M. Faucher*, t. 1, Toulouse, 1948, p. 329-352.

MOLLAT M., Les spéculations de Jacques Coeur sur le sel du Languedoc, *Bulletin philologique et historique*, 1958 (1959).

SPONT A., La gabelle du sel en Languedoc, *Annales du Midi*, 1891, p. 427-481.

## III - INVENTAIRE

Sur l'Etang de Bages :

- saline d'Estarac, au nord de Peyriac
- saline de Peyriac
- saline abandonnée de Mandirac
- saline de Gruissan
- saline du Lac
- salines de La Nouvelle : Le Grand Salin, Salin Grimaud et Salin Tallavignes

Sur l'Etang de Lapalme :

- saline de Lapalme

Sur l'Etang de Leucate ou de Salces :

- salines de Leucate (2)
- salin de France
- salin de Cordes
- salin Durand.

#### IV - UN SITE A METTRE EN VALEUR : PEYRIAC-DE-MER.

Le village de Peyriac est bâti au bord de l'étang de Bages-Sigean, le plus vaste (3600 ha) et le plus profond, constitué de plusieurs bassins séparés par des lambeaux de terre (îles et "tombolos"). Le site encore bien préservé, à l'écart du littoral, mais facile d'accès, offre toutes les conditions pour une opération patrimoniale et ethnographique sur le sel..

Cette opération ne peut s'envisager que sur le long terme.

Oppidum-comptoir modeste, son développement est peut être dû à la présence, autour du site, de riches salines dont l'exploitation remonte sans conteste, à l'Antiquité. Amphores pour le transport du sel et des saumures (absence de col). Existence face au Dou, de salines exploitées dès l'Antiquité comme en témoigne l'épithaphe des affranchis en provenant "L. Salonius Buccio et L. Salonius Hilarus", "salinator", tous deux sauniers. Habitats implantés au contact de l'eau et des salines.

##### Phase 1 :

Recensement du patrimoine bâti d'époque moderne : habitation du "patron", magasins, hangars, bureaux...

Remise en état des différents bassins et des tables salantes.

Etude du paysage environnant, de la faune et de la flore. L'évolution du littoral des origines à nos jours.

Concertation avec les archéologues.

Cette remise en valeur du site doit s'accompagner de la visite d'une exploitation contemporaine de saline ( méthodes modernes d'extraction et d'évaporation). Les salines de Gruissan organisent déjà des visites. L'Office de Tourisme de Lapalme organise des visites gratuites des salines de Lapalme.

##### Phase 2 :

Création d'un musée du sel, d'un écomusée, d'une maison du parc... lié à cette activité.

A ce jour, à notre connaissance, il n'existe aucune présentation permanente sur l'exploitation du sel en Méditerranée à travers les âges. Toutes les conditions sont réunies à Peyriac : physiques, historiques, économiques.

A cette structure seraient rattachées :

- des expositions permanentes et temporaires
- des animations pédagogiques pour les scolaires
- des projections audiovisuelles

##### Phase 3 :

A la gestion pure du site, peuvent s'ajouter des thèmes à développer :

- Les objets du sel, pour l'exploitation, et pour sa consommation.
- Les usages du sel : à table, à l'étable, pour la pêche, pour les artisans, en médecine.

- Les routes du sel, par terre (chemins saliniers ou sauniers) et par mer.
- La fiscalité du sel (gabelle).

## II - LA PECHE ET L'HABITAT TRADITIONNEL DU PECHEUR

### I - LA VIE DANS LES ETANGS

Les étendues lagunaires jouent le rôle d'immenses viviers naturels offrant de belles possibilités de pêche. Des prud'homies locales gèrent les eaux territoriales, celle de Gruissan subsiste encore. Suivant les saisons, la pêche en mer et la pêche dans les étangs est pratiquée par les pêcheurs du littoral. La majorité des pêcheurs est installée autour de La Nouvelle et de Gruissan.

Chasse au gibier d'eau.

Poissons pêchés dans les étangs : anguilles, muges, bars ou loups, mullets et orphies, soles, daurades, plies, gobies... Mollusques : moules, oursins, palourdes, clovisses...

Les techniques de pêche :

La pêche à la traîne, sur terre et sur mer.

La pêche au globe (Cabanes-de-Fleury) dans le grau de l'Aude.

La pêche aux boeufs.

#### L'habitat des pêcheurs de la lagune.

Forme particulière d'habitat utilisé par les pêcheurs : les cabanes en roseaux et sanils appelées "paillotes". Cet habitat traditionnel a pratiquement disparu à la suite de l'aménagement du littoral. On le rencontrait autrefois tout au long de la Méditerranée. Leur recensement n'a pas été fait, mais les archives signalent la présence d'habitations en roseaux à Bages, à Sigean, aux Cabanes-de-Fleury près de l'embouchure de l'Aude.

Ces paillotes s'élevaient au bord des étangs ou sur les lagunes entre mer et marais, elles étaient isolées ou regroupées en villages. Elles étaient utilisées par les pêcheurs qui pratiquaient la pêche dans les étangs, dans l'embouchure des fleuves et en mer, selon les saisons.

L'architecture des paillotes : elle est essentiellement fonctionnelle, adaptée au climat et au lieu.

Les types de paillotes :

- les paillotes des étangs seraient en abside.
- les paillotes du bord de mer rectangulaires.

Dans tous les cas, constructions en torchis et toit en chaume. Les matériaux sont toujours de provenance locale (pas de coût de transport et trouvés sur place) : canne de Provence ou roseau, phragmite ("sanils"). "Par temps sec, les roseaux se contractent, assurant une ventilation légère dans toute la maison. Par temps de pluie, ils gonflent, assurant une parfaite étanchéité." Une paillote peut être montée en 10 jours et sa durée de vie est d'une quinzaine d'années.

Les dimensions des paillotes à absides varient de 8 à 10 m de long pour une largeur de 4 à 5 m et une hauteur de 3 à 4 m au faite du toit (2 m pour la hauteur des murs). Celles qui sont rectangulaires sont généralement plus grandes : 14 m de long, 7 m de large et entre 2 et 5 m de haut à la faîtière. Des bâtiments annexes peuvent venir s'y appuyer (matériel de pêche). Les paillotes des étangs étaient bâties dans l'axe du vent et protégées au sol par des levées d'algues tassées. Les paillotes rectangulaires sont protégées par des clôtures de roseaux ou des haies de tamaris ou d'oliviers de Bohême. Dans tous les cas, la paillote construite sans fondations, est constituée d'une ossature en bois (bois roulés ou de récupération fichés dans

le sol) recouverte de "sanils" et de roseaux. Les toits très pentus sont parfois très proches du sol. L'accès se fait par une petite porte, il est rare d'y trouver des fenêtres, ce sont parfois de minuscules ouvertures.

L'aménagement intérieur varie pour les deux types. Les paillotes à deux absides possèdent au centre une pièce commune avec la cuisine, une chambre dans une abside, une réserve à matériel dans l'autre. La pièce commune peut être équipée d'une cheminée. Les séparations intérieures sont réalisées en roseaux.

Origine de cette architecture : époque proto-historique, ex. village de Cambous (Hérault)

Un autre type de maison de pêcheur se rencontre en bordure des étangs à Peyriac, Bages, aux Cabanes de Sigean, à Gruissan. De taille tout à fait modeste, le rez-de-chaussée abrite la cuisine, l'étage une ou deux chambres desservies par un escalier étroit. Un hangar à filets s'appuie contre la maison. Le bateau est amarré toit près dans l'étang.

## II - BIBLIOGRAPHIE

MALARTIC Y., La vie matérielle et la condition juridique des populations riveraines des étangs de Canet et de Salses au X<sup>IV</sup>e siècle, *Les zones palustres et le littoral méditerranéen de Marseille aux Pyrénées, Actes du LV<sup>e</sup> Congrès de la F.H.L.M.R.*, Montpellier, 1983, p. 89-96.

VINAS A., Les paillotes sur l'étang de Salses et sur l'étang de Saint-Nazaire et la vie de leurs habitants avant l'aménagement du littoral, *Les zones palustres et le littoral méditerranéen de Marseille aux Pyrénées, Actes du LV<sup>e</sup> Congrès de la F.H.L.M.R.*, Montpellier, 1983, p. 173-180.

DOUMENGE F., L'habitat en roseaux de la côte du Roussillon, *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, 2<sup>ème</sup> série, 3<sup>e</sup> fasc., t. XXVII, 1957

VICK A., La vie autour de l'étang de Salses, *Terra Nostra*, n° 5, 1971

LUISSET C., *Architecture rurale en Languedoc-Roussillon*, 1980

Luc Bazin. "Le partage des eaux". Prud'homme des pêcheurs de Gruissan 1994. Film de 32 mn

## III - PROPOSITIONS

☞ Reconstitution d'un village de pêcheurs dans la lagune. Une paillote laissée en l'état pour voir ses aménagements intérieurs. Les autres utilisées à des fins muséographiques et touristiques.

Le Port musée du Barcarès présente une baraque de pêcheur en sanils.

Rassembler les cartes postales anciennes et toute l'iconographie sur la zone littorale concernée.

☞ Ile de La Nadière. Aménagement à des fins touristiques, mais problème rapide de saturation. La visite de cette île ne devrait s'entendre que dans un circuit thématique avec une maîtrise sans faille de l'évolution du paysage environnant.

Evocation d'un village de pêcheurs et de leurs activités.

### III - LES "INDUSTRIES" ANNEXES

#### I - L'EXPLOITATION DES "HERBES" DU LITTORAL

Dépaissance des herbes marines par les troupeaux.

Récolte des "algues" (les zostera).

Commerce des soudes et des savons.

Récolte d'herbes, le **salicor**, pour faire de la soude. Il est utilisé pour la fabrication du savon et du verre.

Différentes variétés de plantes halophiles servant à produire de la soude :

"salicornia annua" = salicor

"salsola splendens" = blanquette

"salsola tragus" = salsouyre

"salicornia fruticosa" = soude

Dans l'Aude le terme de salicor désigne le produit obtenu à partir de la combustion de "salicornia annua".

Fabrication : la plante est brûlée pour en retirer du carbonate de sodium. Les plantes sont arrachées au milieu de l'été. L'on garde les graines pour la semence tandis que les tiges sont mises à sécher. L'incinération des plantes (sauvages ou cultivées) se fait dans de grandes fosses souvent enduites d'argile. On jette la salicorne par paquets successifs en remuant toujours la cendre avec une pelle de fer ou de bois. Le mélange obtenu durcit en refroidissant et forme une masse compacte (pierre). C'est sous forme de blocs que les marchands spécialisés livrent cette soude. Elle sert souvent de monnaie d'échange surtout au Moyen Age, les marchands récupérant de la verrerie. Pour son utilisation, il fallait la réduire en poudre et la tamiser soigneusement.

Les terres propices aux plantes halophiles sont les zones marécageuses en bordure de mer, impropres aux cultures traditionnelles. Ces espaces sont appelés "salubres" ou "salobres" en Roussillon et en Languedoc, "sansouires" en Camargue.

Les verriers des régions méditerranéennes utilisent la soude issue de la salicorne comme fondant sodique, au moins dès le XIIIe siècle (textes et archéologie). Une production régionale est attestée par les textes en Roussillon (littoral à l'est de Perpignan) dès le XIIIe s.

Du salicor a été apporté d'Espagne au XVIIIe s. (Agde) et on note une revalorisation de ce produit au même moment. Devant la concurrence étrangère, les Etats de Languedoc se mobilisent pour introduire de nouvelles plantes à soude sur le littoral de la Méditerranée.

L'exploitation est signalée en 1789 à Narbonne, Fleury, Armissan, Coursan... La soude de Narbonne, salicor produit dans la région par incinération des salicornes des zones palustres des environs ne contient que 14% de soude (celle d'Espagne 30%). L'utilisation du Canal Royal du Languedoc à partir de 1685, a permis le transport des pierres de salicornes ou rocs vers Toulouse et Agde, et le développement de la fabrication du sel de soude de Narbonne.

L'exploitation du littoral audois est connue au début du XIXe siècle. B. Trey, régisseur de la Société de la ferme des Etangs salés de l'Aude, met en coupe réglée l'exploitation des "plages, lais et relais de la mer et des terrains appartenant aux domaines susceptibles de produire des plantes de soude et de salicor". Récolte et fabrication de soude à Gruissan, Sigean, Ouveillan, Bages, Lapalme, Fleury, Leucate... Les verreries de Toulouse, Bordeaux, Montpellier consomment des salicornes narbonnais languedociens. Les savonneries de Marseille s'en servent aussi (ainsi que celle de Conques dans l'Aude).

D'après les archives, au début du XIXe s., 200 ha environ, étaient annuellement semées en salicor. Les propriétaires terriens en font faire l'exploitation par des femmes à la journée pour le ramassage, et par leurs domestiques ruraux et par des journaliers, pour le brûler et le pétrir. La zone de culture se situe " depuis le Grau de Fleury, jusqu'à la Tour de Montoulieu ; de cette tour jusqu'aux limites de la métairie de Tinteles, de là jusqu'à Gruissan, de Gruissan jusqu'au Grau de la ville de La Nouvelle : de La Nouvelle entre la mer et les terres de Sijean, La Palme, Leucate jusqu'à la Basse Franqui, du fort de Mattes proche de Leucate entre la mer et l'étang de ce nom, jusqu'aux limites de ce département" (1810).

1813, statistique pour les localités de l'arrondissement de Narbonne : Coursan, Pérignan-Fleury, Armissan, Peyriac-de-Mer, Sijean, Gruissan, Salles d'Aude.

Tableau statistique 1812-1813 (In : M. Martinez, p. 153)

Communes	Nombre d'établissements	ouvriers	quantité
Armissan	30	180	320 q
Coursan	25	150	300 q
Gruissan	100	150	120 q
Peyriac	20	30	35 q
Pérignan-Fleury	120	150	1000 q
Salles d'Aude	40	65	400 q
Sijean	45	65	300 q

## II - BIBLIOGRAPHIE

AMOURIC H., FOY D., Notes sur la production et la commercialisation de la soude dans le Midi méditerranéen du Moyen Age au XVIIIe siècle, *Histoire des techniques et sources documentaires, méthodes d'approche et expérimentation, en région méditerranéenne, Actes du Colloque du GIS, Aix-en-Provence, octobre 1982, Cahiers du GIS, 7, p. 157-171.*

MARTINEZ M., Contribution à l'histoire de la fabrication de la soude végétale à partir des "salicors" dans les communautés maritimes de l'Aude, de l'Hérault... au XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle, *Actes du LVIIe Congrès de la FHLMR, Saint-Gilles, 15-16 mai 1982, Montpellier, 1983, p. 143-153.*

RIBERO L., Le salicor en 1810 : histoire d'un échec, *Actes du XXXIIIe-XXIV et XXVIe Congrès de la FHLMR, Bagnols-Narbonne-Lodève, Montpellier, s. d., p. 251-256.*

## III - PROPOSITIONS

A voir avec les ethnologues.

Cette activité disparue aujourd'hui doit être prise en compte dans un projet d'écomusée ou de maison du parc.

## IV - LES LIEUX DE MEMOIRE

### INVENTAIRE

#### Gruissan

Chapelle de Notre-Dame des Auzils. Collection d'ex-voto. Cimetière marin (pêcheurs de haute mer). Chapelle du XIIIe s. au sommet de la colline. En aval, sur 500m, cénotaphes des marins de Gruissan disparus en mer (XIXe-XXe s.). site aménagé pour la visite et protégé.

Le Service régional de l'Inventaire (DRAC) possède des photos noir et blanc de tous les ex-votos, y compris ceux qui ont été volés.

Gruissan. Fête religieuse unique en France, le 29 juin, entre la prud'homie et l'église, théâtres des événements. Fête autour de la statue de saint Pierre trouvée en 1790 sur la grève de Gruissan (figure de proue d'un bâtiment échoué). Elle est accompagnée d'une petite barque dorée.

Prud'homie de Gruissan fondée par décret du 7 mars 1791, elle a pour fonction d'arbitrer les différends entre pêcheurs (cf. récent court métrage de L. Bazin, "Le partage des eaux", 1994, prud'homies de Gruissan et Martigues).

Le 29 juin, procession entre le siège de la prud'homie et l'église, du buste de saint Pierre revêtu d'habits d'apparat sur un brancard, du navire accompagné des pêcheurs et de leurs familles, au son d'un orchestre. Messe ponctuée d'offrandes. Hommage aux reliques. Au cours de l'après-midi, bénédiction des flots et des filets. En fin de journée, le buste de saint Pierre regagne la prud'homie.

Autre cérémonie connue au XIXe s. à Gruissan, la nuit de Noël, le "Pastraje". Les bergers des métairies de la Clape baisaient les pieds de l'enfant Jésus présenté par le prêtre, en portant un agneau. Cette fête pastorale existait aussi à Armissan. Cérémonie supprimée en 1842 par l'évêque.

#### Leucate

Petit sanctuaire de Notre-Dame du Bon Voyage construit en 1901. Leucate était un village de marins et de pêcheurs, venaient se recommander à la bonne mère. Ruines d'un ancien sanctuaire à côté.

#### Peyriac

Dans le village, maison portant le bas-relief "pêcheur sur les flots en furie" (1688). Légende de saint Paul venu de Rome évangéliser la région (sauvé par un miracle). La croix de saint Paul (1815), au bord de l'étang (sur l'ancien prieuré de Granières), matérialise l'évènement.

#### Tuchan

Notre-Dame de Faste faisait partie de la communauté de Ségure. Tradition : construite à la suite d'un vœu fait par des marins qui, pris par une tempête dans le golfe du Lion, promirent d'ériger une chapelle dédiée à la Vierge sur la première montagne qu'ils apercevraient. Construite au bord du seul chemin de la vallée du Petit Verdoble.